

## Spectacle 2025 – Critères pour groupes (Star, IPA, Patinage Pplus)

Voici les critères pour le spectacle 2025.

**IMPORTANT : Date limite pour l'inscription au spectacle : 15 janvier 2025.**

**Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

**À prendre en considération : Les patineurs n'auront droit qu'à une seule absence par numéro.** Nous devons être justes envers tous les patineurs et c'est difficile de faire un beau numéro lorsqu'il y a trop d'absents. Le comité peut se prévaloir d'un droit de regard en ce qui concerne une raison médicale.

### **GROUPES**

Voici comment se fera la répartition des groupes\* :

- Groupe mauve : Patineur en cours privé de niveau Star 4 et plus.
- Groupe vert : Patineur en cours privé de niveau Star 2 et Star 3.
- Groupe rouge : Patineur en cours privé de niveau Star 1.
- Groupe rose : Patineur ayant fait parti du programme IPA (Initiation au patinage artistique) et patineur en cours privé, étape 6 et moins.
- Groupe bleu : Patineur issu du programme Pré-Pplus et Pplus.

**\*Le comité du spectacle se réserve le droit de modifier les groupes selon les inscriptions afin de mieux équilibrer les patineurs par numéro.**

### **BLOCS SOLOS**

Pour avoir le droit de faire partie des blocs solos, le patineur doit participer à une compétition, de niveau minimum Star 2, au plus tard le 16 février 2025 ou avoir plus de 10 ans d'expérience en patinage artistique.

### **ASSISTANTE (ASSISTANT) DE PROGRAMME**

Pour pouvoir faire partie du numéro des **assistant(e)s de programme**, les heures de bénévolat faites par le patineur doivent être réparties de façon uniforme sur la saison au complet au patinage plus et pré-patinage plus. Prenez note que d'autres critères pourraient être considérés.

### **SYNCHRO**

Pour pouvoir faire partie d'un numéro de patinage synchronisé, le patineur doit avoir fait partie d'une équipe de patinage synchronisé tout au long de la saison.

## PATINAGE PLUS

Pour faire partie d'un numéro du patinage plus, le patineur doit être disponible les dimanches matins entre 11 h et 13 h 45. Nous ne pouvons confirmer, pour le moment, les heures de pratiques des différents groupes. À moins d'un empêchement au niveau de la glace, la majorité des pratiques auront lieu au Centre Gervais. Pour les enfants inscrits au pré patinage plus, un parent doit accompagner l'enfant dans la chambre la journée du spectacle.

## TOUS

Pour participer au spectacle, un coût de 30\$ est fixé par patineur. (Les costumes sont inclus)

\*Nous vous demanderons bientôt votre aide pour trouver des commanditaires. Si vous apportez une commandite de 50\$ et plus, vous sauvez les frais d'inscription. Si vous prévoyez nous fournir un commanditaire, nous vous demandons d'attendre avant de payer la facture en vous inscrivant.

N.B. Le comité se réserve le droit de modifier ces règlements si les besoins l'exigent ou de statuer sur les problématiques. Ces critères seront à revoir à chaque année selon la structure du club.

Le comité du spectacle